F91 DIDDELÉNG
Association sans but lucratif

Etats financiers révisés pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2022

Stade Barozzi, Rue Gare-Usines
L-3481 Dudelange
R.C.S. Luxembourg : F 3875

Table des matières

Rapport du Réviseur d'Entreprises Agréé

Rapport de gestion

Bilan au 31 décembre 2022

Compte de profits et pertes pour l'exercice se clôturant le 31 décembre 2022

Tableau des flux de trésorerie pour l'exercice se clôturant le 31 décembre 2022

Annexes aux comptes annuels au 31 décembre 2022

Asbl fondée en 1991
Affiliée à la F.L.F
Numéro RCS : F3875

Rapport de gestion 2022 :

Les administrateurs du F91 Diddeleng Asbl présentent leur rapport annuel sur les activités du club au cours de l'exercice 2022, accompagné des états financiers. L'Association du F91 Diddeleng a pour objet de faire pratiquer et de développer le football en particulier.
A ce titre le F91 Diddeleng Asbl participe avec ses équipes à tous les championnats nationaux organisés par la Fédération Luxembourgeoise de Football.
L'activité principale consiste en l'exploitation de participer avec les seniors dans le Championnat national BGL-Ligue et l'objet annuel vise que le F91 Diddeleng se qualifie pour une compétition européenne.
Le second objectif est : - l'aspect social des jeunes,

- de former et d'intégrer des jeunes talents au sein de l'équipe première,
- de donner aux jeunes talentueux une chance d'aller à l'étranger.

Dans ce contexte le F91 Diddeleng Asbl a engagé à partir du 1er juillet 2022 pour son Centre de formation « Gigi l'Amoroso » un coordinateur sportif en la personne de M. Alvaro Silva Da Cruz, ceci sous la régie générale du coach principal M. Carlos Manuel Fangueiro Soares.
En outre, 23 entraîneurs brevetés et/ou moniteurs diplômés sont chargés avec la formation des jeunes. Avec 426 licenciés, les jeunes participent avec 21 équipes aux championnats nationaux.

16 titres de Champion de Luxembourg *8 victoires de la Coupe de Luxembourg*

Meilleure équipe luxembourgeoise en 2012, 2018 et 2019

Adresse postale : BP 278 – Dudelange
Bureau : Stade Aloyse Meyer, 11a-b, rue Comte de Bertier L- Dudelange 3422
Tel : (00352) 26 51 20 78 Fax : (00352) 26 51 20 79
E-mail : burof91@pt.lu

Comptes bancaires
BIL IBAN LU82 0023 1178 4760 0000
BGL BNP Paribas IBAN LU16 0030 5077 1147 0000
BCEE IBAN LU06 0019 7000 0009 1000

Au niveau des seniors, l'équipe a participé au championnat de la BGL Ligue et a gagné son 16ème titre de Champion de Luxembourg et était finaliste de la Coupe de Luxembourg (défaite 2-3 contre RFCUL).

Vainqueur au 1er tour de qualification de l'UCL contre le champion albanais FK Tirana (aller 1-0, retour 2-1) le club a perdu au second tour contre les Arméniens de Pyunik Yerevan (aller 1-0 et retour 1-4). Automatiquement qualifié pour le 3ème tour de l'UEL on a été éliminé sur un score total de 5 buts à 2 contre les Suédois de Malmö FF, malgré un super match au retour (2-2). Au play-off de l'UCL le F91 a douté le Lech Poznan dans le match retour (1-1), mais battu 0-2 en Pologne le parcours dudelangeois s'arrête aux portes de la phase des poules. Le F91 quitte ainsi la scène européenne la tête haute après huit matchs sanctionnés par trois victoires, trois défaites et deux matches nuls, mais une pointe de regret accompagnera cette sortie.

Sur le plan administratif en 2022, l'Association a 458 membres associés et 715 membres licenciés à la FLF.

Le C.A. du F91 Diddeleng se compose après l' Assemblée générale du 27.10.2022, du Président : M. Gérard Schintgen, des Vice-présidents : Ms Romain Brenner et Jean-Paul Espen, ainsi que d'une Secrétaire générale : Mme Nadia Martini et de 9 membres associés, dont 3 nouveaux administrateurs.

Comptablement et tous revenus confondus, rappelons que le bilan final de l'année 2022 est positif : 130'833,94 €

Asbl fondée en 1991
Affiliée à la F.L.F
Numéro RCS : F3875

Avec notre équipe dynamique du secteur marketing et surtout après la crise sanitaire on peut à nouveau organiser des événements pour fidéliser les membres, supporters et sponsors. Même, si le F91 est le club au Luxembourg avec le plus abonnés sur les réseaux sociaux , il faut encore adopter les médias sociaux comme outil précieux pour l'adaptation à l'exécution de campagnes et attirer de nouveaux sponsors. Malgré de nouveaux accords en sponsoring l'année dernière, il reste le défi majeur d'obtenir de nouveaux sponsors et partenaires pour assurer le financement à moyen terme du club.

Président :	Vice-président :	Vice-président :
Gérard **SCHINTGEN**	Romain **BRENNER**	Jean-Paul **ESPEN**

Adresse postale : BP 278 – Dudelange
Bureau : Stade Aloyse Meyer, 11a-b, rue Comte de Bertier L- Dudelange 3422
Tel : (00352) 26 51 20 78 Fax : (00352) 26 51 20 79
E-mail : burof91@pt.lu

Comptes bancaires
BIL IBAN LU82 0023 1178 4760 0000
BGL BNP Paribas IBAN LU16 0030 5077 1147 0000
BCEE IBAN LU06 0019 7000 0009 1000

F91 Diddeléng A.s.b.l.

Bilan au 31 décembre 2022

ACTIF	Note(	31/12/2022 EUR	31/12/2021 EUR
ACTIF IMMOBILISE		**151.093**	**68.435**
Immobilisations incorporelles	3	43.967	13.737
Immobilisations corporelles	4	105.126	52.699
Immobilisations financières		2.000	2.000
ACTIF CIRCULANT		**368.281**	**30.417**
Stocks		2.291	1.516
Créances clients	5		
- dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		300.522	20.696
Autes créances			
- dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		54.275	275
Avoirs en banques, avoirs en compte de chèques postaux - chèques et en caisse		11.193	7.930
COMPTES DE REGULARISATION		**3.243**	**3.243**
TOTAL ACTIF		**522.617**	**102.095**

PASSIF	Notes(s)	31/12/2022 EUR	31/12/2021 EUR
FONDS PROPRES	6	- **119.604**	- **250.438**
Résultats reportés		- 250.438	472.083
Résultat de l'exercice		130.834	- 722.521
PROVISIONS	7	**102.577**	**102.577**
DETTES NON SUBORDONNÉES	8	**412.889**	**201.095**
Dettes envers les établissements de crédit			
- dont la durée résiduelle est supérieure ou égale à 1 an		178.206	39.852
Dettes sur achats et prestations de services			
- dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à 1 an		96.324	32.831
Autres dettes		138.359	128.413
COMPTES DE REGULARISATION	9	**126.755**	**48.862**
TOTAL PASSIF		**522.617**	**102.095**

Les notes en annexe font partie intégrante des états financiers.

F91 Diddeléng A.s.b.l.

Compte de profits et pertes pour l'exercice se clôturant le 31 décembre 2022

CHARGES	Notes(s)	2022 EUR	2021 EUR
Autres charges externes		**17.602**	**24.760**
Frais Equipements		17.602	24.760
Frais de personnel		**1.789.246**	**1.541.086**
Salaires de base		550.881	372.461
Indemnités joueurs - entraineurs		859.685	881.242
Indemnités tiers		367.272	266.691
Transferts joueurs		11.407	20.692
Correction de valeur sur immobilisations corporelles		**61.220**	**82.403**
Autres charges d'exploitation		**752.695**	**356.355**
Compétitions			
- Coûts des arbitres		-	2.639
- Redevances à l'association nationale		8.858	8.881
Fournitures de bureau & administratives		69.731	28.202
Frais de voyage et de stages		454.275	45.550
Location		17.940	650
Réceptions et représentations		49.743	9.279
Publicité + dons		8.093	5.780
Entretien & réparations		2.032	2.526
Buvettes		5.726	1.449
Assurances		2.488	6.277
Traitement informatique		6.859	3.456
Frais audit + Frais comptabilité		50.954	17.909
Honoraires juridiques + autres		7.444	57.889
Pertes sur créances irrécouvrables		-	138.184
Autres		68.552	27.684
Charges financières		**21.580**	**4.800**
Bénéfice de l'exercice		**130.834**	-

PRODUITS	Notes(s)	2022 EUR	2021 EUR
Montant net du chiffre d'affaires		**1.042.928**	**521.374**
Cotisations membres		109.405	74.216
Entrées		155.897	12.247
Sponsors		456.658	237.578
Partenaires		57.751	22.900
Transferts de joueurs		129.426	116.271
Autres		133.791	58.162
Autres produits d'exploitation		**1.730.246**	**765.465**
Subsides de tiers			
- dons		4.945	2.170
- subventions publiques		134.216	79.761
- subventions FLF/UEFA		1.556.056	515.550
Autres		35.029	167.983
Produits financiers		**2**	**43**
Perte de l'exercice		-	**722.521**

Les notes en annexe font partie intégrante des états financiers.

F91 Diddeléng A.s.b.l.

Flux de trésorerie

Mouvements de trésorerie pour l'exercice se clôturant le 31 décembre 2022	2022 EUR
Résultat de l'exercice	130.834
Elimination charges et produits sans incidence sur la trésorerie:	
Dotations aux amortissements	- 82.658
Correction de valeur sur actif circulant / reprise de provisions	
Profit résultant de la vente d'immobilisations corporelles/joueurs	
Impact net sans incidence sur la trésorerie:	- 82.658
Flux de trésorerie provenant des activités operationnelles	
Variation du stocks	- 775
Variation des créances	- 333.826
Variation des comptes de régularisation Actif	-
Variation des dettes	211.794
Variation des comptes de régularisation Passif	77.894
Variation des provisions	-
Autres [décrivez]	
Entrée nette de trésorerie provenant des activités opérationnelles	- 44.913
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	
Entrées de trésorerie découlant de la vente d'immobilisations corporelles	-
Sorties de trésorerie effectuées pour l'acquisition d'immobilisations corporelles	-
Entrées de trésorerie découlant de la vente d'inscriptions de joueurs	
Sorties de trésorerie effectuées pour l'acquisition d'inscriptions de joueurs	
Entrées de trésorerie découlant de la vente d'autres actifs à long terme	-
Sorties de trésorerie effectuées pour l'acquisition d'autres actifs à long terme	-
Entrées de trésorerie découlant de la vente d'instruments financiers	-
Sorties de trésorerie effectuées pour l'acquisition de nouveaux instruments financiers	-
Entrées de trésorerie liées au remboursement de prêts par des institutions non financières	-
Sorties de trésorerie liées au remboursement d'emprunts à des institutions non financières	-
Entrées/sorties de trésorerie provenant des activités d'investissement	-
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	
Entrées de trésorerie provenant de l'émission d'emprunts à court ou à long terme	-
Sorties de trésorerie liées au remboursement de montants empruntés	-
Entrées de trésorerie provenant d'une augmentation de capital	-
Entrées/sorties de trésorerie provenant des activités de financement	-
Augmentation/diminution nette de trésorerie	3.263

F91 DIDDELÉNG, association sans but lucratif
Notes aux états financiers au 31 décembre 2022

Note 1 - Généralités

F91 DIDDELÉNG, association sans but lucratif (ci-après le « Club ») a été constituée le 15 mars 1991 sous la forme d'une association sans but lucratif de droit luxembourgeois pour une durée illimitée.

Le Club est affilié à la Fédération Luxembourgeoise de Football (FLF) (ci-après la « Fédération » ou la « FLF »).

Le siège social est établi à Dudelange.

L'exercice social commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre.

L'activité principale du Club est la pratique et le développement du football.

Le Club reprend dans ses états financiers le club des supporters tel qu'énoncé dans les statuts du Club.

Note 2 - Principes, règles et méthodes d'évaluation

Les états financiers ci-joints ont été préparés sous la responsabilité du Conseil d'Administration dans le cadre de la procédure d'obtention de la licence de l'Union des Associations Européennes de Football (ci-après l'« UEFA »).

2.1 Principes généraux

Les états financiers sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires luxembourgeoises et aux pratiques comptables généralement admises et notamment en accord avec le manuel d'instruction de la FLF et de l'UEFA.

La préparation des états financiers implique le recours à un certain nombre d'estimations comptables déterminantes. Elle impose aussi au Conseil d'Administration d'exercer son jugement dans l'application des principes comptables. Tout changement dans les hypothèses peut avoir des répercussions significatives sur les états financiers de la période durant laquelle ces hypothèses ont changé. Le Conseil d'Administration estime que les hypothèses sous-jacentes sont adéquates et que les états financiers donnent ainsi une image fidèle de la situation financière et des résultats du Club.

Le Club fait des estimations et hypothèses qui ont une incidence sur les montants repris à l'actif et au passif au cours de la période suivante. Les estimations et les jugements sont évalués de façon continue et se basent sur l'expérience passée et d'autres facteurs, dont des anticipations d'événements futurs jugés raisonnables dans ces circonstances.

2.2 Modes d'évaluation

2.2.1 Immobilisations incorporelles

Le Club pratique l'activation des frais de transfert de joueurs, qui sont amortis selon la durée du contrat du joueur.

2.2.2 Valorisation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont valorisées à leur coût d'acquisition ou au coût de revient, déduction faite des corrections de valeur. Les corrections de valeur sont calculées en fonction de la durée d'utilisation des immobilisations d'après la méthode linéaire. Le coût d'acquisition s'obtient en ajoutant les frais accessoires au prix d'achat.

En cas de dépréciation durable, les actifs immobilisés font l'objet de corrections de valeur afin de leur donner la valeur inférieure qui est à leur attribuer à la date de clôture du bilan. Ces corrections de valeur sont extournées lorsque les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister.

Les amortissements sont calculés de façon linéaire aux taux ci-après :

Installations techniques et machines	20 %, resp. 25 %
Outillage, mobilier et matériel de bureau	25 %
Vêtements professionnels	50 %
Matériel informatique	25 %

2.2.3 Valorisation des immobilisations financières

Les autres prêts sont évalués au coût d'acquisition historique qui comprend les frais accessoires.

En cas de dépréciation qui, de l'avis du conseil d'administration, revêt un caractère durable, ces immobilisations financières font l'objet de corrections de valeur afin de leur donner la valeur inférieure qui est à leur attribuer à la date de clôture du bilan. Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui ont motivé leur constitution ont cessé d'exister.

2.2.4 Valorisation des stocks

Les stocks ont été évalués selon la méthode des prix moyens pondérés.

Les stocks font l'objet de corrections de valeur lorsque la valeur probable de réalisation est inférieure au coût de revient ou d'acquisition.

2.2.5 Valorisation des créances de l'actif circulant

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Elles font l'objet de corrections de valeur lorsque la valeur de marché est inférieure à la valeur nominale. L'évaluation à la

valeur inférieure n'est plus maintenue si les raisons qui ont motivé les corrections de valeur ont cessé d'exister.

2.2.6 Valorisation des dettes

Les dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale.

2.2.7 Conversion des postes en devises

Toutes les transactions exprimées dans une devise autre que l'euro sont enregistrées en Euro au taux de change en vigueur à la date de transaction.

Les immobilisations exprimées dans une devise autre que l'Euro sont converties en Euro au cours de change historique en vigueur au moment de l'acquisition.

Les avoirs en banques sont convertis aux taux de change en vigueur à la date de clôture du bilan. Les pertes et les profits de change en résultant sont enregistrés au compte de profits et pertes de l'exercice.

Les autres postes de l'actif et du passif sont évalués individuellement au plus bas, respectivement au plus haut, de leur valeur au cours de change historique ou de leur valeur déterminée sur base des cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan. Seules sont comptabilisées dans le compte de profits et pertes les pertes de change non réalisées.

Les produits et les charges en devises autres que la devise du bilan sont convertis dans la devise du bilan au cours de change en vigueur à la date des opérations.

2.2.8 Comptes de régularisation actif et passif

Les comptes de régulations actif et passif ont pour but de ventiler correctement les produits et charges reçus pour une saison sportive par rapport aux années comptables.

Note 3 - Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont constituées de frais de transfert de joueurs et de logiciel et site internet. Elles sont amorties linéairement selon la durée du contrat du joueur pour les transferts définitifs et au taux de 100 % l'an pour les transferts temporaires.
Les logiciels et sites internet sont amortis linéairement sur une période de 3 ou 4 ans.

	2022 EUR	2021 EUR
Prix d'acquisition au début de l'exercice	**141.239**	**181.420**
Entrées de l'exercice	56.375	4.375
Sorties de l'exercice	- 55.000	- 44.556
Prix d'acquisition à la fin de l'exercice	**142.614**	**141.239**
Corrections de valeur au début de l'exercice	**127.502**	**117.586**
Corrections de valeur de l'exercice	25.866	32.985
Reprises de corrections de valeur des exercices antérieurs	- 54.721	- 23.069
Corrections de valeur à la fin de l'exercice	**98.647**	**127.502**
Valeur nette comptable à la fin de l'exercice	**43.967**	**13.737**
Valeur nette comptable au début de l'exercice	**13.737**	**63.834**

Note 4 - Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont constituées d'installations techniques et machines, outillage, mobilier et matériel de bureau, vêtements professionnels, matériel informatique et matériel roulant.

	2022 EUR	2021 EUR
Pris d'acquisition au début de l'exercice	**344.277**	**331.042**
Entrées de l'exercice	87.782	13.235
Sorties de l'exercice	-	-
Pris d'acquisition à la fin de l'exercice	**432.059**	**344.277**
Corrections de valeur au début de l'exercice	**291.578**	**247.118**
Corrections de valeur de l'exercice	35.355	44.460
Reprises de corrections de valeur des exercices antérieurs	-	-
Corrections de valeur à la fin de l'exercice	**326.933**	**291.578**
Valeur nette comptable à la fin de l'exercice	**105.126**	**52.699**
Valeur nette comptable au début de l'exercice	**52.699**	**83.924**

Note 5 - Créances

Au 31 décembre 2022, le Club a des créances envers ses sponsors pour un montant de EUR 30 522 (2021 : EUR 5 696). Une partie de ces créances a été payée début 2023.

Au 31 décembre 2022, le club n'a pas de créance issue de transfert de joueurs (2021 : EUR 15 920).

Note 6 - Fonds propres

Au 31 décembre 2022, les capitaux propres sont composés des résultats reportés des exercices antérieurs et du résultat de l'exercice.

Note 7 - Provisions

Au 31 décembre 2022, le Club est confronté à un litige qui lui a été intenté par un ancien salarié pour lesquels le jugement définitif sera rendu en juin 2023.

Note 8 - Dettes

Le poste des dettes s'analyse comme suit :

	2022	2021
Dettes envers les établissements de crédit	178.206	39.852
Dettes sur achats et prestations de services	96.324	32.831
Autres dettes	138.359	128.413
	412.889	**201.095**

Les joueurs et entraineurs évoluant actuellement au club ont confirmé avoir reçu les indemnités au titre de 2022 en janvier 2023.

Pendant l'exercice 2022, le club a payé des honoraires à un agent ou au bénéfice d'un agent à hauteur de EUR 37 276.

Note 9 - Comptes de régularisation passif

Les comptes de régularisation passif sont composés de produits sur cotisations et abonnements constatés d'avance pour la deuxième partie de la saison 2022/2023.

F91 DIDDELÉNG, association sans but lucratif
Notes aux états financiers au 31 décembre 2022

Note 10 - Droits et engagements hors bilan

Le Club n'a aucun droit et engagement hors bilan.

Note 11 - Evénement postérieur à la clôture

Il n'y a pas eu d'événements significatifs postérieurs à la clôture de l'exercice.